



Amue/Plan d'action/2013

/SOMMAIRE

/SOMMAIRE

/SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Axe 1/Systèmes d'information	5
APOGÉE	7
RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE	9
ROF	11
CAPLAB	14
GESLAB	15
DIALOG	16
GRAAL	17
SIHAM	18
HARPEGE.....	21
POEMS.....	22
EVRP.....	23
SIFAC	24
LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	26
PRISME	27
DÉCISIONNEL.....	28
Axe 2/L'offre de formation.....	30
LE PILOTAGE ET LE MANAGEMENT	34
LA RECHERCHE ET LA VALORISATION.....	36
LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT.....	37
LES FINANCES ET LA COMPTABILITE	38
LES ACHATS.....	40
LES RESSOURCES HUMAINES	41
LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL	42
LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	43
LE SYSTEME D'INFORMATION	44
LES RELATIONS INTERNATIONALES	45
Axe 3/Accompagnement aux établissements.....	46
EXPERTISE ET CONSEIL	48
LA VEILLE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION.....	49

DES ESPACES D'ECHANGES.....	50
ACCOMPAGNEMENT ET CONDUITE DU CHANGEMENT	52
UNE CENTRALE D'ACHATS.....	53

INTRODUCTION

A mi-chemin entre les bornes de l'actuel contrat signé avec l'Etat, 2013 est une année décisive dans l'engagement de l'Amue vers sa nouvelle trajectoire.

1 – L'offre SI de l'Amue doit être complétée par le lancement opérationnel de trois projets très attendus : PRISME, le SI décisionnel et le nouveau SI formation/scolarité.

Mais ces trois projets comme le bon achèvement des travaux engagés sur Sifac, Siham et les autres solutions conduisent à reformuler l'ensemble de l'offre de l'Agence.

Il s'agit désormais de construire une offre intégrée, simplifiée, complétée, tout en permettant aux établissements de choisir eux-mêmes à la fois le périmètre et le rythme de son utilisation.

2 – L'Amue propose un catalogue 2013 de formations davantage concerté avec ses partenaires, et notamment l'ESEN, plus complet, avec l'apparition de nouvelles formations et de nouveaux domaines, et plus proches des territoires, avec le développement des formations à Nancy et Metz, en partenariat avec l'université de Lorraine, et sur le nouveau site de Montpellier à compter de l'été 2013.

3 – L'Amue propose également un fort développement de son activité d'accompagnement et d'échanges. L'identification des bonnes pratiques, activité traditionnelle et importante de l'Amue, s'étend au domaine de la recherche, en partenariat avec les organismes, aux activités de formation continue et de développement du numérique.

4 – L'activité de « centrale d'achat » portée par l'Amue s'accroît et se diversifie à de nouveaux domaines. Cette activité accompagne un effort de professionnalisation de l'ensemble de la chaîne des achats, dans les établissements, avec les organismes de recherche et par l'action du service des achats de l'Etat.

Ce plan d'action 2013 est rendu possible par les contributions des adhérents, et par le soutien de l'Etat. Les services internes de l'Agence ont été réorganisés pour que cet effort soit rendu plus efficace, et pour faciliter la coopération renforcée entre l'Agence et ses adhérents à toutes les étapes de son activité.

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

AXE 1/SYSTEMES D'INFORMATION

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

Axe 1/Systèmes d'information

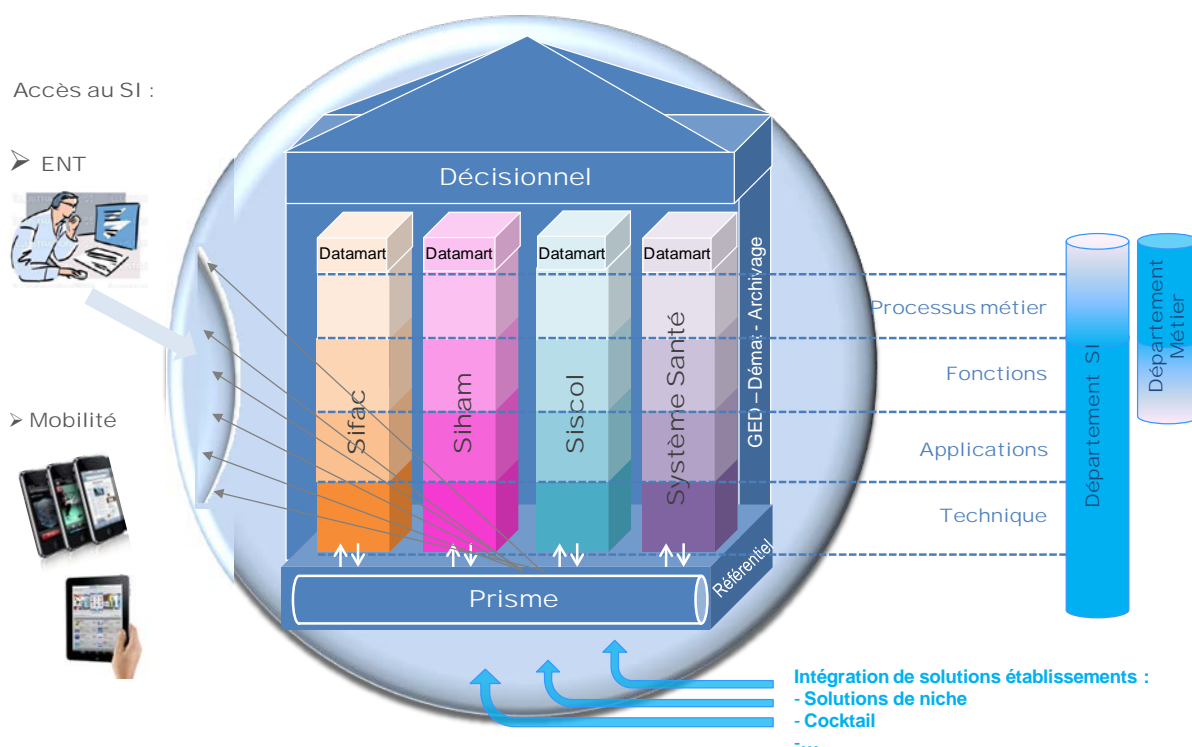
Axe 1/Systèmes d'information

En 2012, l'offre Amue s'est consolidée avec d'une part la stabilisation de SIHAM, de ROF, d'EVRP, 3 produits jeunes dont le déploiement généralisé a démarré et d'autre part au travers de la maintenance évolutive du reste de l'offre.

Les réflexions, initiées dans le cadre du plan stratégique, sur l'urbanisation du SI cible de l'Amue se sont affinées et l'année 2013 verra le lancement de deux projets structurants de l'offre finale, le projet PRISME, traitant du référentiel des données et des flux inter applicatifs, et le projet de SI décisionnel à destination des gouvernances d'établissement mais également de l'ensemble des acteurs qui pilotent l'enseignement supérieur et la recherche : les enseignants et les chercheurs. Les études relatives au renouvellement de l'offre de solution vont s'accélérer, de manière à proposer d'ici fin 2013 une cible et une organisation adaptées.

Par ailleurs, en 2013, un ensemble de chantiers transverses (détaillés dans la suite du document) feront l'objet d'études préalables de manière à compléter le portefeuille des projets de l'Amue concourants à la construction de son offre cible.

L'ensemble doit donner une approche résolument différente à la construction du SI Amue, ajoutant aux chantiers de construction des grands piliers fonctionnels tournés vers des services métiers dédiés et experts, les chantiers indispensables à une approche globale, orientée vers ses usagers et les processus transverses dont ils sont porteurs.



/APOGÉE

/APOGÉE

/APOGÉE

L'activité de maintenance et d'accompagnement Apogée 2013 restera soutenue et le comité de pilotage conjoint Etablissements/Amue du projet mis en place mi 2012, poursuivra son action pour affiner et suivre la feuille de route pluriannuelles du logiciel.

Pilotage du projet Apogée par les établissements

Le comité de pilotage Etablissements poursuivra ses travaux afin de préciser une cible et une trajectoire, en regard des ressources affectées au projet apogée et des perspectives du projet Sicol. Il sera également moteur dans le fonctionnement du *Club Utilisateur*.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2013 associés

Une nouvelle version technologique (Oracle 11G), construite en 2012 sera diffusée en fin de premier trimestre 2013.

Les priorités du plan d'évolution 2013 sont placées sous le double signe de la consolidation des fonctions et de l'intégration au système d'information. Des demandes exprimées au dernier Club U et les priorités 2013 émises par le comité de pilotage du projet Apogée seront traitées en deux lots cible mai 2013 et décembre 2013. Un premier lot fonctionnel couvrira la rénovation de l'Annexe Descriptive au diplôme, l'inscription pédagogique web aux groupes VET, des fonctionnalités de duplication de maquettes, une fonction d'archivage intermédiaire.

Le lot de décembre comprendra la rénovation du module de calcul des charges d'enseignement, l'intégration avec la GFC (paiement/remboursement), l'intégration avec PRISME pour les personnes ressources, ainsi qu'un lot d'évolutions destinées aux gestionnaires (gestion automatique des pièces justificatives en IA gestionnaire, gestion iban/bic pour le paiement en 3 fois, ...).

Des travaux d'urbanisation de la fonction de gestion de la formation continue seront assurés en particulier avec les porteurs du projet FCA-Manager (Focus), dans l'objectif de définir une bonne pratique de gestion avec les deux outils et de fournir un dispositif SI intégré.

Des travaux d'études et de conception de thématiques d'évolutions pour diffusion 2014 seront menés en parallèle sur les dossiers prioritaires 2014 actés par le comité de pilotage : dématérialisation des pièces justificatives, intégration avec les environnements d'apprentissage et d'évaluation en ligne (Moodle, ...), intégration PRISME apprenants et structures.

En parallèle, une veille active autour des projets à caractère plus règlementaire sera assurée pour en évaluer et planifier les impacts SI : projet RNIE, projet Dossier Social de l'Etudiant (Aglaré) et le projet européen Egracons (système de conversion de notes ECTS).

Activités d'accompagnement ou déploiement...

- Accompagnement des établissements à l'implantation et l'exploitation 11G et sur le volet performances (nouveau mode d'optimisation).
- Accompagnement à la fusion des bases apogée des établissements concernés.
- En parallèle, une veille active autour des projets à caractère plus réglementaire sera assurée pour en évaluer et planifier les impacts SI : projet RNIE, projet Dossier Social de l'Etudiant (Aglaté) et le projet européen Egracons (système de conversion de notes ECTS).
- Assistance en production

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

/RENOUVELLEMENT SI SCOLARITE

Bilan 2012

En 2012, l'Amue a lancé le projet de renouvellement SI du domaine de la *formation & vie de l'étudiant*. Au cours de cette année s'est déroulée une série d'ateliers de recueil des besoins métiers en présence d'un groupe d'établissements et d'experts volontaires, porteurs de bonnes pratiques. Ces ateliers, très riches en contenu, ont permis de délimiter le périmètre de la nouvelle solution. Durant cette phase d'études préalables, l'étude des solutions existantes sur le cœur du domaine mais également sur les fonctionnalités connexes et les modes de déploiement proposés s'est poursuivie. Enfin, un contact a été pris avec nos homologues italiens de Cineca afin d'échanger sur nos offres et nos pratiques respectives.

Par ailleurs, l'année 2012 a été marquée par le démarrage d'une collaboration entre l'UPMC et l'Amue, une partie des équipes de l'UPMC rejoignant l'équipe projet Amue suite à l'abandon du projet ODISEE pour apporter son expertise sur l'analyse des besoins métiers.

L'ensemble de ces travaux d'études préalables s'achèveront au premier trimestre de 2013. Dans cette même période, l'adhésion des établissements au projet de l'Amue de renouveler sa brique de scolarité est un pré-requis au lancement du projet proprement dit et à la phase de choix d'une solution permettant de couvrir au mieux le périmètre délimité par les études préalables.

Finalisation des études préalables

Le premier trimestre 2013 permettra de finaliser le recueil des besoins métiers en :

- complétant l'analyse du recueil des besoins via des itérations sur les quelques domaines nécessaires
- confirmant les enjeux et les besoins par des échanges avec les usagers (enseignants-chercheurs, étudiants, ...) et les partenaires institutionnels.

La démarche d'urbanisation du périmètre démarrée en 2012 se poursuivra pour permettre de proposer aux futurs utilisateurs de la solution un SI complet, intégré et non redondant avec les autres briques du SI Amue.

Choix de la solution

Les enjeux, les besoins et l'existant ayant ainsi été étudiés, la construction du cahier des charges permettant de sélectionner la meilleure solution pourra démarrer. La déclinaison fonctionnelle de l'analyse métier constituera la matière permettant à une AMOA de rédiger un cahier des charges complet, cohérent, exhaustif et en accord avec les enjeux et les besoins métiers, fonctionnels et techniques identifiés.

Dès le début de cette phase, un appel à candidature est réalisé afin de définir un groupe de 3 à 5 établissements pilotes qui seront impliqués dans le projet tout au long de son déroulement.

...En parallèle

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'équipe projet poursuit son implication dans le partage d'expérience et la connaissance de la formation et la vie de l'étudiant dans l'enseignement supérieur national et international en :

- en animant, en collaboration avec les experts métiers de l'Amue, des réseaux avec les établissements, les usagers (étudiants, enseignants chercheurs) et les partenaires institutionnels (Campus France, ONISEP, CROUS, CNIL, ...). Cette animation pourra prendre la forme de listes de diffusion, de séminaires de partages d'expérience et/ou de rencontres bilatérales entre les différents acteurs. L'un des objectifs de cette démarche est de recueillir et de partager de l'information sur des thématiques relatives au périmètre du projet,
- en prenant part à des communautés et à des projets relatifs à ce domaine (Educause, projet RS3G mobility, CDM-fr ...), afin de garantir la cohérence du projet avec les orientations stratégiques de la communauté universitaire,
- en favorisant les échanges avec nos partenaires européens.

/ROF

/ROF

/ROF

Pilotage du projet Rof par les établissements

Le comité de pilotage établissement Apogée / ROF a validé les axes d'évolutions du produit et continuera à être associé à la vie du projet afin de maintenir ROF proche des besoins des utilisateurs et des objectifs de qualité de construction de l'offre de formation des établissements.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2013 associés

La première version d'exploitation (2.00) étant mise à disposition fin 2012, l'année 2013 sera consacrée à finaliser la construction de la solution et à l'adapter aux besoins émergents.

Une version 2.50 est prévue au 1^{er} semestre, elle contiendra :

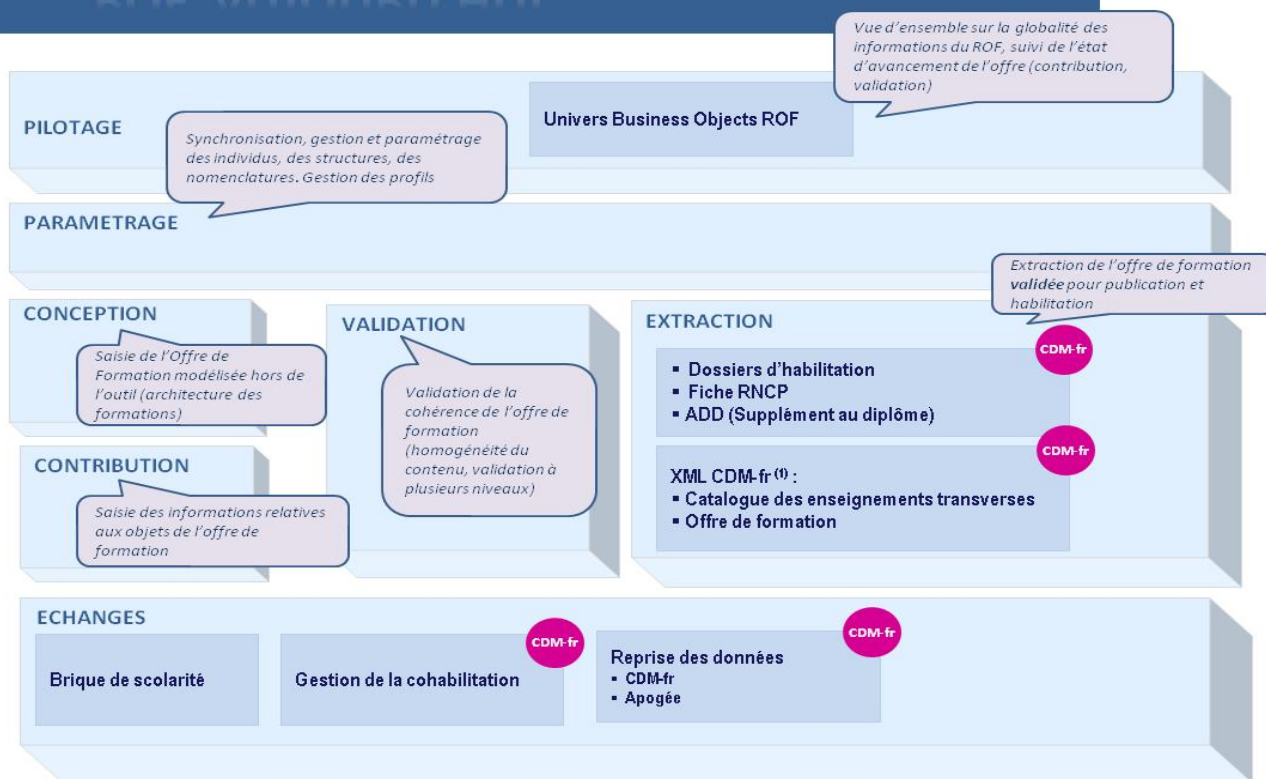
- Migration oracle 11g
- Intégration nouvelle version norme CDMfr
- Evolutions de l'édition du dossier d'habilitation
- Evolutions ergonomiques

Une version 3.00 est donc prévue au 2^{ème} semestre avec comme principales évolutions :

- Amélioration de la visibilité de l'offre de formation (gestion du multilinguisme)
- Automatisation des échanges avec des partenaires tels que l'Onisep afin de garantir que l'offre de formation extraite du ROF pourra être affichée sur des portails thématiques.
- Amélioration des processus de gestion de l'offre de formation permettant une meilleure adéquation aux organisations (création ou amélioration de profils utilisateur)

aide au pilotage (amélioration de la gestion des modalités de contrôle de connaissance et du suivi des modifications)

ROF AUJOURD'HUI

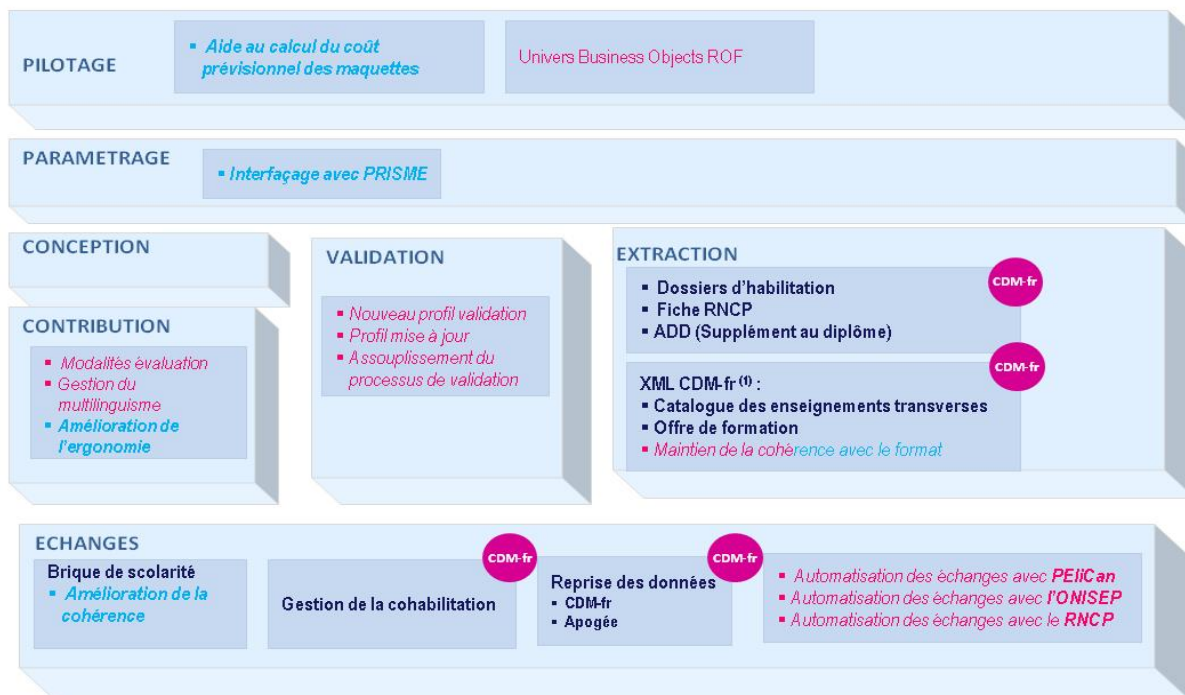


(1) Respect de la version du format CDM-fr accessible sur <https://siesr.adc.education.fr>

ROF DEMAIN ...

▪ Prévu pour la version 3.00 (2013)

▪ Prévu pour la version 4.00 (2014)



(1) Respect de la version du format CDM-fr accessible sur <https://siesr.adc.education.fr>

Activités d'accompagnement ou déploiement...

Durant l'année 2012, la vague pilote a continué son déploiement de ROF et sera en exploitation au 1^{er} janvier 2013. La vague 1 de déploiement a été lancée et les différentes actions de formations menées. Le suivi rapproché de ces établissements se poursuivra en 2013.

Parallèlement, début 2013 la vague 2 sera mise en œuvre dès le 1^{er} trimestre et se poursuivra tout au long de l'année.

/CAPLAB

/CAPLAB

/CAPLAB

Cet outil partagé par les unités de recherche et leurs établissements supports (universités et organismes), permettra la description de leurs activités de recherche, quel que soit leur type, et fournira les données de façon dynamique pour aider à la réalisation de dossiers et de rapports de l'unité ou pour produire des documents de suivi des activités (dossiers d'évaluation par exemple). Il permettra également de rassembler des informations souvent dispersées, et de les présenter de façon cohérente.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2013 associés

L'année 2013 sera principalement consacrée au choix de la solution CAPLAB et au démarrage de sa construction. L'objectif est d'avoir un premier déploiement en sites pilotes pour le premier semestre 2014.

Les études préalables en cours devront être terminées en janvier 2013 et permettront de préciser le scénario de réalisation le mieux adapté au besoin de CAPLAB. Ces études, associant des représentants des différents partenaires du projet comprennent :

- les visites d'universités européennes qui exploitent les trois solutions retenues pendant la phase amont du benchmark,
- des ateliers d'approfondissement du besoin par rapport à la note de cadrage de CAPLAB,
- une étude d'urbanisation à l'ensemble des projets communs et susceptible de donner une ambition plus transverse au SI recherche.

Sur cette même période, les sites pilotes pressentis pour CAPLAB seront identifiés (environ 7 universités).

/GESLAB

/GESLAB

/GESLAB

Le projet Geslab vise la création d'un système d'information financier au niveau de l'unité mixte de recherche interfacé aux systèmes d'information des établissements. Il doit permettre, en particulier, de répondre aux obligations réglementaires qui prévoient d'établir annuellement un document d'information joint au budget des universités et présentant les apports de chaque partenaire.

Le projet a été défini en plusieurs phases :

- la migration des bases Xlab des unités vers une base centralisée Geslab
 - la réalisation de l'interface SIFAC-WEB pour les laboratoires
 - le développement d'interfaces entre Geslab et les SI des établissements pour réaliser un outil commun pour les laboratoires et permettre une consolidation des ressources financières
 - l'évolution et l'enrichissement du périmètre fonctionnel de Geslab concernant les domaines et les actes de gestion relevant des UMR
- *Conformément aux calendriers fixés, les deux premières étapes ont été atteintes au second semestre 2012 par le CNRS d'une part et par l'Amue d'autre part.*

Poursuite des actions

- **dernier trimestre 2012** : les premiers travaux d'analyse engagés au printemps 2012 et portant sur le fonctionnement et les contenus des connecteurs doivent être poursuivis
- **janvier 2013** : les impacts inhérents à la parution du nouveau décret GBCP seront analysés (en liaison avec les travaux sur l'harmonisation des règles de gestion et notamment le contenu du « référentiel financier et comptable ») en vue de leur prise en compte dans le calendrier de réalisation des évolutions de Geslab
- le contenu des hypothèses fonctionnelles et leur programmation seront validés par le comité de projet dès sa mise en place

/DIALOG

/ DIALOG

/ DIALOG

L'outil DIALOG concerne la saisie des demandes annuelles de ressources financières et humaines des unités de recherche.

Cet outil initialement développé par le CNRS, doit faire l'objet d'une mise en commun en vue de la généralisation d'un processus budgétaire partagé entre les universités et les organismes de recherche.

L'expérimentation conduite sur le second semestre 2012 en vue de la préparation de la campagne 2013 a consisté à mener de façon concertée un dialogue de gestion inter partenaires avec une vingtaine d'UMR sur leurs objectifs scientifiques et leurs ressources associées afin d'aboutir à un arbitrage partagé. Cette expérimentation s'est notamment appuyée sur Dialog pour la saisie des demandes de ressources et a permis un premier recensement des évolutions à apporter à l'outil pour permettre la prise en compte des adaptations nécessaires à chacun des partenaires.

L'année 2013 sera consacrée à :

- la définition d'un accompagnement métier en vue d'une généralisation du dispositif dans son ensemble (processus et outil)
- l'identification des évolutions et adaptations à apporter à l'outil actuel Dialog pour répondre aux spécificités et à la diversité des SI des établissements : évolutions en vue de la campagne 2014 (à traiter sur le 1^{er} semestre 2013 dans l'objectif de la campagne 2014)
- à l'étude des conditions d'organisation et de mutualisation de l'outil notamment dans la perspective du renouvellement du marché actuel du CNRS (pour la préparation de la campagne 2015)
- aux dispositifs d'intégration de Dialog dans les systèmes d'information des établissements partenaires (lien avec les domaines ressources humaines et finances notamment) et dans le SI du laboratoire en cours de construction (lien avec Caplab et Geslab)

/GRAAL

/GRAAL

/GRAAL

L'application Graal de gestion de la recherche est développée et maintenue par le GIS Graal avec lequel les établissements, intéressés par l'application, doivent conventionner. Le GIS a confié à l'Amue la responsabilité du déploiement du logiciel et de l'assistance à travers l'outil DA/DM. Il assiste l'Amue dans son activité d'assistance par son expertise.

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

En 2013, le GIS Graal reste éditeur de la solution, et continuera à assurer sa maintenance. L'Amue apporte son soutien au GIS, en tant que de besoin.

Activités d'accompagnement ou déploiement...

En partenariat avec les experts du GIS, l'Amue assurera une assistance à l'utilisation pour les utilisateurs de Graal, et une activité de déploiement pour les établissements intéressés.

/SIHAM

/SIHAM

/SIHAM

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables associés

- La validation de la préliquidation de la paie est prévue au premier semestre 2013 suite aux difficultés de démarrage de la gestion administrative avec les trois sites pilotes en 2012. Le périmètre de gestion administrative et de gestion des carrières a bien été stabilisé fin 2012 grâce à une grande réactivité des équipes et des sites pilotes ;
- Les travaux sur la GPEEC continueront en 2013, avec la finalisation de la conception détaillée et la réalisation des modules Compétences, Emplois-Postes, Entretien Professionnel et Formation. A la demande des établissements, la livraison de ces modules s'effectuera de manière unifiée, avec une vérification d'aptitude prévue pendant l'été 2013, et une validation de service régulier à l'automne. Les briques mobilité et recrutement seront développées en 2014 ;
- Au niveau reporting :
 - Pour le pilotage opérationnel, des requêtes améliorées seront développées avec les sites pilotes, puis mutualisées dans la souche Siham. De même, l'environnement Business Objects développé par l'Université de Poitiers sera étudié pour intégration en souche,
 - Pour le pilotage de la masse salariale, la solution à court terme est l'interfaçage de Siham avec POEMS, livrée début 2013 aux sites pilotes Siham,
 - Pour le pilotage stratégique, un projet d'informatique décisionnel est en cours de lancement. Des ateliers d'expression des besoins seront réalisés fin 2012 et en 2013 en coordination avec les travaux de l'Amue sur le décisionnel. L'objectif est de définir dans une optique de contrôle de gestion RH les éléments de reporting associés, incluant ceux de la GPEEC, ainsi que les données permettant d'alimenter le bilan social ;
- Les travaux sur la mutualisation de Siham ont commencé en 2012 et vont se poursuivre en 2013. Ces travaux vont permettre à l'Amue de proposer aux établissements de mutualiser les coûts de déploiement du produit, d'implantation technique et d'exploitation au quotidien, mais aussi de préparer des fusions ou des rapprochements inter-établissements ;
- Les travaux sur la décentralisation des actes de gestion vont également se poursuivre en 2013, le but étant d'arriver à retrouver dans Siham des fonctionnalités équivalentes à celles existantes dans *Harpgest*, l'outil développé par l'Université de Strasbourg et qui permettait l'accès à certaines données d'Harpège à des gestionnaires en composante.
- L'étude des besoins dans le domaine de la gestion des temps et des activités ont commencé fin 2012, ils se poursuivront en 2013, pour une implémentation en 2014.

2013, démarrage de Siham sur la première vague de déploiement industriel

La première vague de déploiement industriel de Siham a été lancée fin 2011. Pour cette vague, l'outil sera mis en production à partir du deuxième semestre 2013.

Cette vague est la première à bénéficier du retour d'expérience des sites pilotes et d'outil de déploiement et de personnalisation de Siham aboutis. Le premier semestre 2013 va être l'occasion de dérouler les dernières actions d'accompagnement, comme l'installation des plateformes techniques ou les formations de formateurs.

En parallèle, l'équipe projet Siham, en partenariat avec le pôle Relations avec les Etablissements, continue de communiquer activement auprès de la communauté pour recruter des établissements sur les vagues suivantes de Siham, avec pour objectif d'avoir 20 sites démarrant en 2013, puis 20 à 30 sites les années suivantes.

Schéma 1

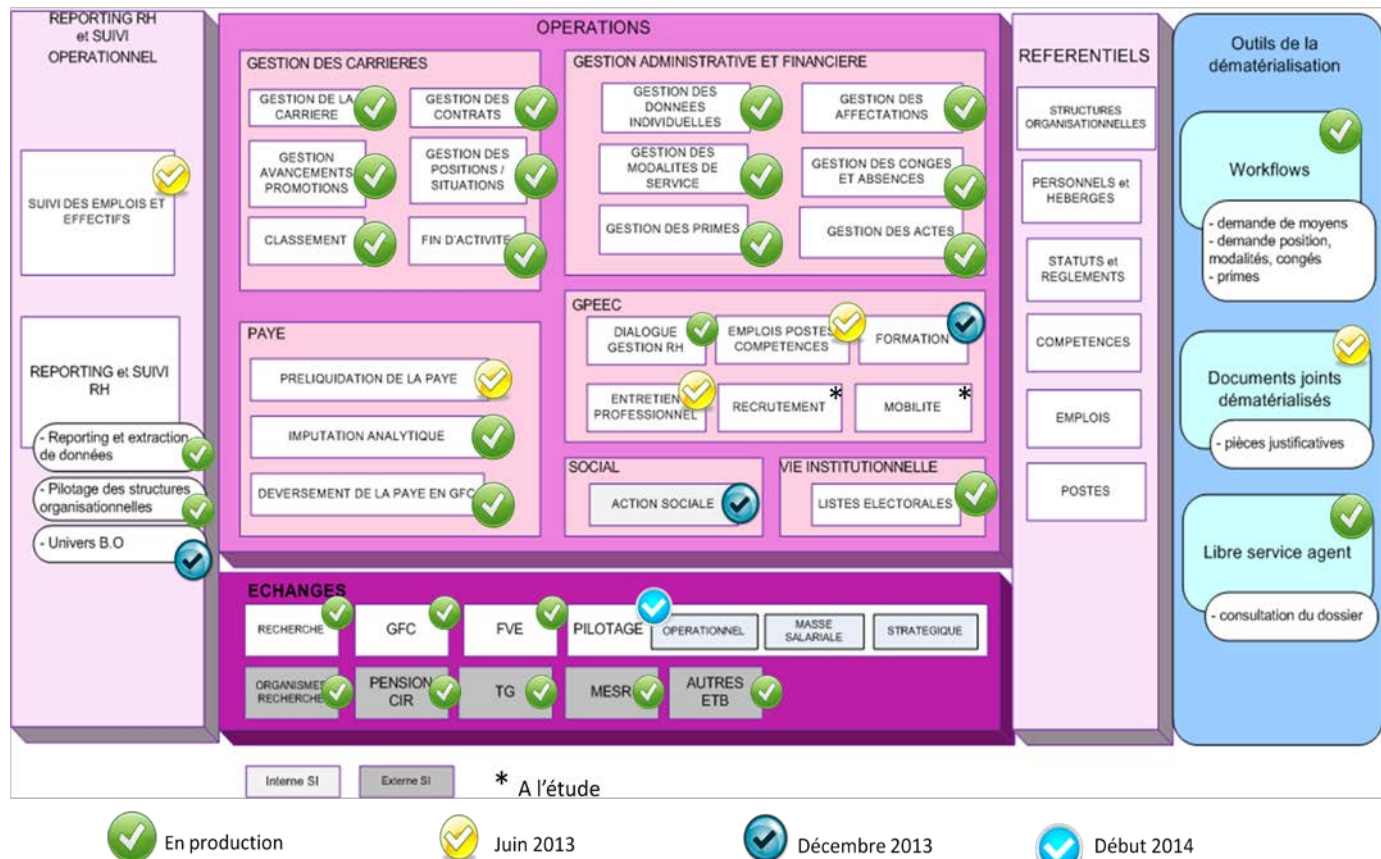
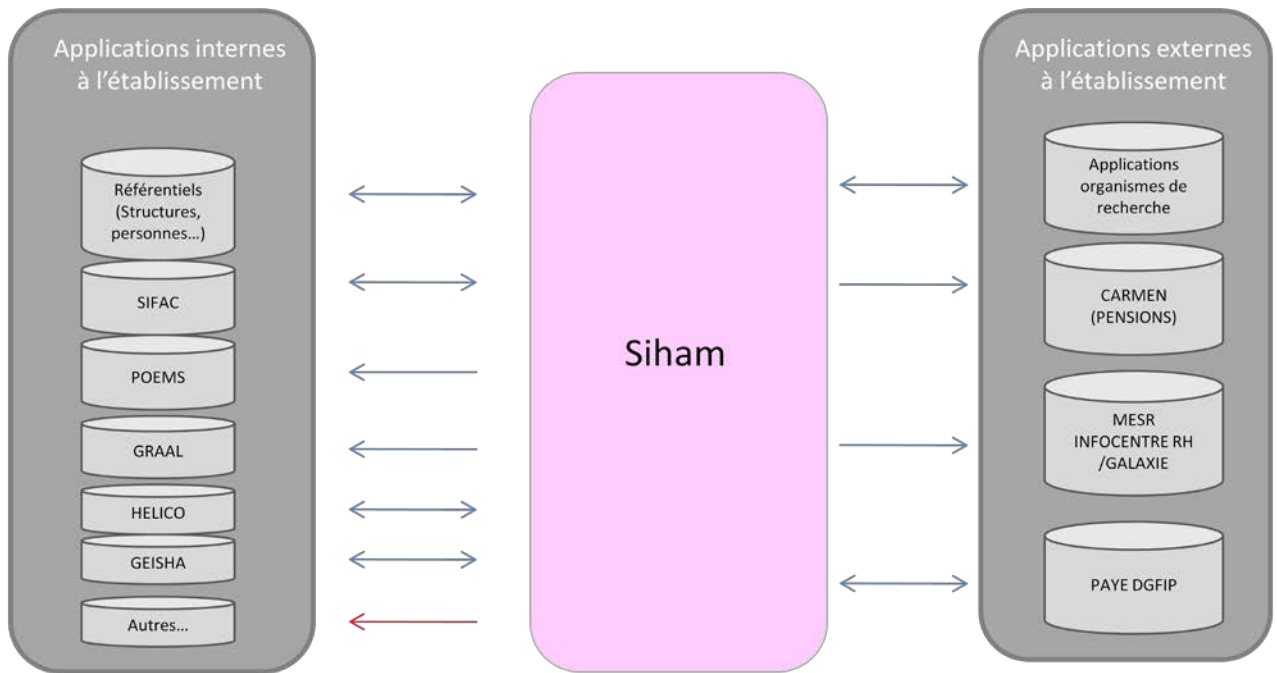


Schéma 2



- Interfaces prises en charge par l'Amue
- ½ interface à développer par l'établissement
- Mise à disposition de connecteurs / web services par l'Amue

/HARPEGE

/HARPEGE

/HARPEGE

***Activités de construction de solution, de maintenance
et livrables 2012 associés***

L'Agence assurera la maintenance corrective, réglementaire et technique indispensable pour Harpège et s'attachera également à développer les outils permettant une meilleure interopérabilité du produit avec notamment :

- La mise en place d'une interface Harpège/Poems fin 2012 qui permettra d'alimenter automatiquement ce dernier avec les données administratives et financières des personnels pour les évènements prévisionnels permettant d'éviter ainsi la ressaisie d'informations
- Un échange de données agents entre le progiciel Harpège et les progiciels utilisés par les organismes de recherche, l'objectif étant que chacun des partenaires disposent des données des personnels gérés par un organisme tiers mais hébergés dans leurs structures

Elle stabilisera les outils de remontée de données RH SupInfo et de promouvabilités pour tenir compte de la déconcentration de certains actes relatifs aux enseignants hospitalo-universitaires et mettra en place un nouvel outil lié à l'évaluation des enseignants-chercheurs

Des adaptations seront apportées pour faciliter l'utilisation d'Harpège dans le contexte des RCE et la fiabilisation des données

Sur les aspects techniques, la diffusion de la version technologique 11G interviendra au printemps 2013.

/POEMS

/POEMS

/POEMS

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2013 associés

Le ministère du budget reste l'éditeur de l'application Poems, avec une mise à disposition de cette application par l'Amue au profit de ses adhérents.

Après une année 2012 qui aura vu la mise en place d'une interface entre Siham/Poems et Harpege/Poems pour faciliter le suivi et pilotage de la masse salariale, l'avancement de la construction de Poems v2 se poursuivra en 2013, et l'Amue continuera à apporter son soutien au Ministère du budget autant que de besoin, notamment sur un aspect méthodologique et de validation.

Une mise à jour majeure, Poems v3, verra le jour en 2013 avec des points forts :

- Refonte application
- Compatibilité avec le format ONP
- Intégration de données financières
- Nouvelles éditions

Activités d'accompagnement ou déploiement

En partenariat avec le ministère du Budget, l'Amue continuera à assister les utilisateurs de Poems et à accompagner les établissements désireux d'implanter Poems pour le pilotage et le suivi de la masse salariale.

/EVRP

/EVRP

/EVRP

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2013 associés

La Tierce Maintenance Applicative engagée en 2012, pilotée par la DSI du CNRS, en collaboration avec l'Amue, se poursuivra avec un objectif d'optimisation et d'amélioration de l'application.

Un chantier évolutif est programmé avec une urbanisation avec le reste du système d'Information, et notamment le lien avec les applications de gestion du patrimoine et des ressources humaines.

Activités d'accompagnement ou déploiement

Le déploiement de la solution EvRP se poursuivra en 2013 avec une 2^{ème} vague de déploiement.

L'Amue accompagnera les établissements en facilitant les retours d'expérience, par le suivi individualisé, des séminaires (projet, organisation, conduite au changement) et des formations.

/SIFAC

/SIFAC

/SIFAC

Activités de construction de solution, de maintenance et livrables 2012 associés

Sifacweb

Cette fonctionnalité répond à une attente de simplification de l'ergonomie de Sifac. Elle est basée sur une interface web et couvrira en cible les processus clés que sont la saisie, la validation et le suivi d'une commande d'achat, l'entrée de marchandise, la saisie des frais de mission ainsi que la consultation d'états de consommation budgétaire.

Le premier lot (saisie et validation de commandes, service fait, suivi d'exécution) a été livré aux pilotes en mai 2012 puis généralisé en juillet 2012.

Un second lot comprenant la saisie de frais de missions, une étape d'entrée de marchandise (distincte de la constatation du service fait) ainsi qu'une amélioration du suivi d'exécution budgétaire est planifié sur 2013.

Dématérialisation des factures fournisseurs

Une solution de dématérialisation de factures fournisseurs intégrée avec Sifac est en cours de construction. Elle sera déployée dès le début de l'année 2013 sur 5 établissements. La première vague de déploiement massif, limitée à 35 établissements, est prévue pour un démarrage productif en janvier 2014, ce qui signifie un lancement de projet dès juin 2013.

Renouvellement des marchés intégrateur et éditeur de Sifac

Le marché actuel (Sifac 2) prenant fin en janvier 2014, le renouvellement de ce marché, remplacé par des marchés éditeur et intégrateur distincts sera réalisé sur 2013. En cas de changement de titulaire pour le marché intégrateur, une phase de réversibilité est programmée sur le second semestre 2013.

Interface Sifac / Geslab

Les travaux d'interfaçage entre Sifac et le nouvel outil de gestion financière du laboratoire, Geslab, démarreront en 2013. Ils couvriront trois attentes :

- le déversement depuis Sifac des actes de gestion relatifs aux crédits des UMR gérés sur budget université vers Geslab, pour y permettre une vue consolidée de l'activité de ses équipes,
- l'initialisation depuis Geslab d'actes de gestion réalisés directement par les gestionnaires d'UMR sur budget université (commandes, services faits, missions...),
- la remontée de Geslab vers Sifac des crédits des UMR gérés sur budgets EPST pour permettre à l'université une vue consolidée de l'activité de ces laboratoires.

Ces travaux, initialement prévus sur 2012, n'ont pu être réalisés dans le calendrier initial, notamment pour des raisons d'arbitrage dans le plan de charge des équipes de la DSI du CNRS, priorisant la fusion des bases Geslab. Ils seront menés à terme en 2013

Activités d'accompagnement ou déploiement...

- La préparation au démarrage des deux établissements nous ayant sollicité pour une mise en exploitation de Sifac en 2014.
- Une assistance à l'utilisation de Sifac pour les 98 établissements en exploitation (4000 demandes d'assistance estimées pour l'année 2013).

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Ce domaine fera en 2013 l'objet d'une étude préalable devant mettre en regard le niveau de besoin des établissements, les solutions logicielles déjà en place dans les établissements et l'opportunité ou non pour l'Amue de construire et/ou intégrer à son offre un module logiciel dédié, ou au contraire de rendre son offre actuelle et son offre cible interopérable avec les solutions en usage dans les établissements.

/PRISME

/PRISME

/PRISME

Le projet PRISME poursuit un double objectif : fournir une solution de gestion des données de référence dans le SI (référentiel de données partagées) et apporter un mécanisme d'intermédiation entre les différentes briques métiers du SI (flux applicatifs, cohésion et propagation des données référentielles). La construction de la solution retenue après appel d'offres démarrera en 2013. Ce projet traite des problématiques de flux applicatifs ainsi que de gestion et propagation dans le SI des données de référence partagées entre les domaines métiers. PRISME est la solution pour intégrer les données du SI des établissements (données métier ou de référence) et ainsi proposer des données unifiées, uniques, cohérentes et de qualité. PRISME constitue, avec le projet DECISIONNEL, projet prioritaire pour l'Amue en 2013.

PRISME s'appuiera sur un nouveau socle (logiciels spécialisés) dont le choix sera opéré au 1er trimestre 2013 via un accord cadre. Sur cette base, un intégrateur sera choisi pour construire et préparer le déploiement industriel du produit Prisme (objectif de déploiement de sites pilotes pour début 2014).

Les travaux, menés au 1er semestre 2012, de cadrage du projet, de priorisation des besoins et des exigences des établissements, d'analyse du marché ont permis de construire un groupe projet représentatif impliquant les organisations professionnelles (A-DSI, CSIESR, A-DGS), des établissements représentatifs et de confirmer la prise en compte de l'éco-système (Cocktail, éditeurs de logiciels,...). Le cahier des charges éditeur construit sur ces bases doit ainsi permettre de choisir la solution optimale pour les établissements.

/DÉCISIONNEL

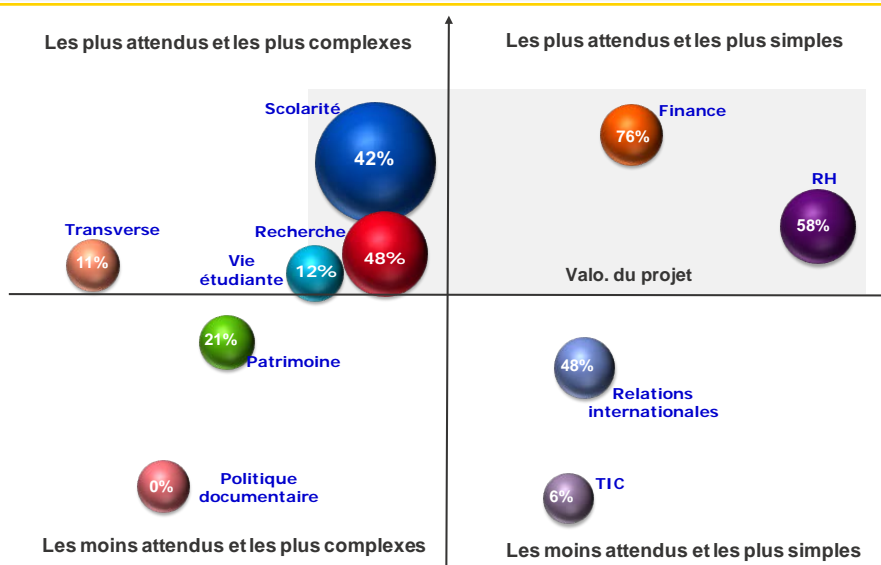
/DÉCISIONNEL

/DÉCISIONNEL

Les études menées ont permis de définir la cible fonctionnelle.



Cartographie des besoins collectés par domaine



Taille des bulles : nombre de besoins d'indicateurs exprimés

Pourcentage : taux de couverture par l'offre Pilotage AMUE actuelle des besoins exprimés

En gris : valorisation du projet Decisionnel

8

Par rapport à la situation actuelle, l'offre *Décisionnel* apportera donc :

- une offre logicielle consolidée couvrant, avec un dispositif unique et cohérent, l'ensemble des besoins du domaine décisionnel et du pilotage,
- des services permettant d'optimiser les pratiques dans ce domaine (partage de retour d'expériences, accompagnement, formation, méthodologie...),
- la prise en compte de la diversité des SI des établissements en proposant une solution intégrable à l'ensemble des domaines de gestion qu'ils soient couverts par des logiciels Amue ou proposés par d'autres éditeurs,
- une couverture fonctionnelle répondant aux différentes pratiques des utilisateurs dans le domaine du pilotage pour les niveaux opérationnels, décisionnels et stratégiques,
- une cohérence des informations pour l'ensemble des acteurs quel que soit le niveau de restitution (opérationnel, décisionnel et stratégique) et, en cohérence avec les remontées d'informations vers les tutelles ou les partenaires (MESR, AERES...).

L'objectif du projet Décisionnel est donc de proposer aux établissements une solution intégrée et intégrable à leur SI couvrant l'ensemble de leurs besoins. Cette nouvelle offre doit répondre à un niveau élevé d'exigences, notamment en priorité à celles répondant aux besoins des ressources humaines, en lien avec le pilotage financier de la masse salariale. Les appels d'offre se dérouleront sur l'année 2013 pour aboutir au choix d'un socle technologique performant et d'un intégrateur qui, en priorité, construira une première version en lien avec le domaine GRH ; Ce 1er lot programmé pour 2014 devra confirmer la capacité du futur dispositif à répondre, progressivement, aux attentes fortes des établissements.

Dans l'intervalle, des solutions portées par les projets existants (Siham, Sifac, Poems...) ou par des solutions de type Entrepôt de Données déjà mises en place, permettront de répondre aux attentes actuellement les plus urgentes des établissements dans le domaine du décisionnel : Gestion des Ressources Humaines, Masse Salariale,...

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

AXE 2/L'OFFRE DE FORMATION

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Axe 2/L'offre de formation

Le développement des compétences des personnels reste un chantier prioritaire, pour lequel une action de mutualisation est particulièrement pertinente dès lors qu'elle s'accompagne d'un effort de proximité. L'offre de formation 2013 de l'Amue doit donc viser trois objectifs principaux :

- répondre aux besoins des établissements adhérents pour couvrir au mieux l'ensemble des domaines relatifs à leurs missions, dans une recherche de meilleure professionnalisation et donc d'amélioration de leurs performances,
- promouvoir des dispositifs de formation diversifiés, transverses et interactifs, bénéficiant des apports du numérique, en complément des sessions en présentiel
- faciliter l'accès à la formation pour toutes les catégories de personnels, notamment par le développement d'actions sur sites ou par regroupements de proximité.

Une offre de formation pour toutes les catégories de personnels dans des domaines étendus

Les mutations à l'œuvre dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduisent par des demandes de nouvelles formations, portant tant sur les modifications induites dans les actes et/ou processus de gestion que dans la compréhension des enjeux et la conduite du changement. Ce sont à la fois des besoins concernant les aspects organisationnels et ceux qui résultent des évolutions structurelles.

Ainsi l'offre de l'Amue doit-elle pouvoir répondre à cette importante attente qui revêt plusieurs caractéristiques liées :

- elle ne porte plus seulement sur les besoins des personnels de haut niveau et des cadres : elle est ressentie également comme nécessaire pour toutes les autres catégories de personnels, afin qu'elles puissent alimenter et relayer les changements au cœur des différents services et composantes ;
- elle est plus large que la simple formation aux nouvelles règles institutionnelles et techniques. Elle concerne davantage le besoin d'accompagnement dans une vision globale des missions de l'établissement, à travers la description de processus métiers transversaux.
- Elle doit anticiper les besoins nouveaux et proposer des approches innovantes, aborder des thèmes émergents et considérer les domaines classiques comme étant interdépendants et dans une perspective dynamique.

Comme en 2012, l'Amue propose une offre ambitieuse, rassemblée dans un catalogue unique, présentant l'ensemble des formations métier et SI.

Les cibles prioritaires proposées ont été élaborées avec la CPU, le Ministère et les organisations professionnelles (ADGS, AAC, ADRH, ADSI, PARFAIRE, ARTIES,...). L'offre est enrichie des relations avec d'autres partenaires, en particulier des établissements ou des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche étrangers ou d'autres domaines d'activités en France. Elle a fait l'objet d'un travail conjoint avec l'ESEN afin de garantir la complémentarité des actions des uns et des autres.

L'Amue poursuivra en 2013 son intervention dans des domaines jugés stratégiques et fera évoluer les domaines existants, en particulier pour répondre aux enjeux de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche :

- dans le domaine de la formation et de la vie étudiante, l'Amue organisera des actions sur les thèmes de la lutte contre l'échec, de la réussite des étudiants en licence, de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie. Les usages du numérique seront largement pris en compte dans l'accès à la formation, à l'information et à l'amélioration des conditions de vie étudiante ;
- dans le domaine de la recherche, l'Amue contribuera à favoriser les conditions d'un dialogue et d'une coopération renforcés avec les organismes de recherche. Les actions concerneront en particulier la gestion de la recherche, afin de faciliter le fonctionnement des unités mixtes de recherche communes aux universités et aux organismes de recherche et de mieux accompagner les établissements dans leur positionnement d'opérateur de recherche ;
- la parution d'un nouveau décret financier et comptable impactera fortement les outils, mais aussi les usages dans ce domaine. Avec le Ministère et les réseaux professionnels, l'Amue construira une offre de formation adaptée et réactive. Il s'agira de renforcer la compétence et la professionnalisation des agents utilisateurs de Sifac, d'accompagner les contrôleurs de gestion, de prendre en compte la mise en œuvre du Contrôle Interne, ainsi que des dispositifs de dématérialisation ;
- les modalités de la gouvernance et la mise à disposition d'outils de pilotage, d'analyse stratégique et d'aide à la prise de décision seront abordés en parallèle aux projets de construction SI et en particulier Prisme et Décisionnel ;
- la gestion du patrimoine immobilier devient un enjeu fort pour les établissements non seulement pour des raisons économiques mais aussi pour assumer la responsabilité environnementale et sociale due aux personnels et aux usagers ;
- enfin des actions de formation transversales seront conduites, visant à mieux prendre en compte les processus métiers dans l'élaboration du Système d'Information, ainsi que celles destinées à accompagner les établissements dans leur démarche qualité, dans la sécurisation juridique de leurs actes, dans le souci des conditions de travail des personnels et des usagers, dans un environnement socio-économique et territorial spécifique mais aussi international.

Les modalités de mises en œuvre

L'efficacité de toutes ces actions nécessite la diversification des formes d'interventions pour répondre le plus précisément possible aux attentes et aux préoccupations des établissements.

Les contenus de formation seront conçus avec des experts issus des établissements, ou de collaborations extérieures établies, à consolider et à élargir. Dans tous les cas, des partenariats seront recherchés avec les acteurs de formation existants – notamment les universités, l'ESEN, les organismes de recherche ou des organismes professionnels, et les services des ministères de tutelle concernés.

Enfin, comme annoncé en 2012, afin d'être au plus près des attentes des personnels, l'Agence développera des plateformes régionales de formation, outre celles de Paris et Montpellier, afin de démultiplier les actions de formations au plus près des établissements adhérents. Ce projet sera opérationnel en 2013 avec l'Université de Lorraine et les établissements de l'Est

/LE PILOTAGE ET LE MANAGEMENT

/LE PILOTAGE ET LE MANAGEMENT

/LE PILOTAGE ET LE MANAGEMENT

En matière de gouvernance, il est nécessaire que l'Amue s'attache à anticiper les besoins nouveaux sans se limiter aux seuls aspects organisationnels habituels et à traiter tous les aspects et les conséquences d'une mutation structurelle.

Les interventions de l'Amue doivent permettre d'intervenir simultanément sur plusieurs plans en ce qui concerne les formations au pilotage afin de pouvoir adapter et spécifier ses formations à chaque cas, à savoir :

- la typologie des divers processus de pilotage et d'évolutions selon les contextes, les spécialisations, les ancrages régionaux, les histoires propres aux différents établissements, notamment en cas de regroupements et / ou de fusions ;
- la capitalisation par mutualisation des pratiques nouvelles, des innovations et expérimentations spontanées des directions, des services et des personnels.
- La nature des dispositifs /outils de pilotage et leur relative convergence avec ceux d'autres pays européens semble rendre nécessaire d'introduire également dans les formations des éléments de comparaisons avec d'autres pays, en particulier avec les pays de l'Union Européenne.

L'objectif de ces formations d'accompagnement est de rendre les directions aptes à ordonner, influencer, maîtriser et accompagner le pilotage de leur établissement et ce, aux différents niveaux des structures (composantes, services, ...)

L'Amue renforcera en 2013, à la suite du fort renouvellement des équipes universitaires qui a eu lieu en 2012, l'ensemble des actions liées à la professionnalisation de ces équipes.

Au travers de ces formations, l'Amue favorisera l'appropriation des méthodologies nécessaires à la conduite du changement, au contrôle interne, à la mise au point de tableaux de bord stratégiques dans une perspective pluriannuelle. Elle contribuera à professionnaliser les personnels autour des processus d'autoévaluation et d'audits internes.

Les formations seront développées en cohérence avec la construction du Système d'Information. .

Actions envisagées

Management stratégique

- Les outils de l'analyse stratégique
- Démarche et outils de la prospective
- Indicateurs de performance, benchmarking, ranking, usages et limites

Gouvernance

- Formation des élus du Conseil d'Administration
- Les choix de modèles d'organisation dans les établissements
- Cycles d'information et d'échanges pour les présidents
- Compétences, délégations et responsabilités des chefs d'établissement
- Exercer la fonction de vice-président CEVU

- Exercer la fonction de vice-président CS
- Outils d'aide au pilotage
- De l'objectif à la construction d'indicateurs
- Méthodes de l'auto-évaluation – Usages et limites
- Les indicateurs de performance et les méthodes d'analyse : se mesurer, se comparer, s'améliorer
- Construire un système d'information d'aide à la décision
- Les démarches qualité dans l'enseignement supérieur
- Fusion des services : process qualité et labellisation
- La pluri-annualité en ressources humaines/finances
- Management
- Management de la qualité
- Management des risques

/LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

/LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

/LA RECHERCHE ET LA VALORISATION

La loi LRU a généré une importante transformation organique et structurelle des établissements universitaires et une transformation corollaire dans leurs relations avec les organismes de recherche. Par ailleurs, l'imbrication des nouveaux dispositifs de type investissements d'avenir, les collaborations au sein des structures de coopération (PRES en particulier), les enjeux de la valorisation, complexifient la gestion de la recherche et rendent impérative la mise en place de systèmes d'information partagés et de processus impliquant plusieurs partenaires simultanément.

Aussi, importe-t-il, dans ce contexte, que l'Amue puisse accompagner les établissements dans leur rôle d'opérateur de recherche et les soutenir par des actions prévues visant à identifier les modes d'organisation et les processus de gestion les plus efficaces. L'Amue s'efforcera chaque fois que possible de rechercher des convergences et des outils communs notamment avec les EPST. Des expériences internationales pourront éclairer cette activité.

Dans cette perspective, l'Amue proposera en 2013 une offre de formation visant deux objectifs :

- Assurer aux responsables de la politique scientifique de l'établissement les moyens de leur pilotage (membres de Conseil Scientifique, directeurs d'unités de recherche, directeurs d'écoles doctorales en particulier),
- Améliorer la gestion des structures de recherche, notamment dans un objectif de meilleure intégration dans le système d'information de l'établissement et dans les processus de gestion de l'établissement, tout en assurant aux personnels de gestion des unités de recherche des formations qui dans certains cas peuvent leur être spécifiques.

Actions envisagées

- Exercer la fonction de membre de Conseil scientifique universitaire
- La relation entre l'université et le directeur d'unité de recherche
- La relation entre le directeur d'unité mixte de recherche et ses établissements supports (formation mutualisée EPST-Amue)
- Les relations entre directeurs généraux de service et leurs correspondants dans les EPST
- Approche transversale et intégrée de la gestion de la recherche dans une université
- Bibliométrie : « Signatures des publications, adresses et repérages »
- Cycle de formation des gestionnaires de laboratoire : la gestion budgétaire et financière d'un laboratoire
- Exercer la fonction de directeur/trice d'école doctorale
- Cycle de formation PCRD et programmes européens de recherche
- GRAAL (Gestion des données de la Recherche, Application des Activités Laboratoires)

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

/LA FORMATION ET LA VIE DE L'ETUDIANT

Les cycles de formation engagés en 2012 pour couvrir l'ensemble des responsabilités dévolues aux directeurs des études et des services de scolarité, aux directeurs de services SCUIO-IP, aux vice-présidents CEVU, aux directeurs et responsables administratifs de services de formation continue, seront poursuivis et renforcés.

Par ailleurs, des actions seront menées afin d'accompagner les établissements dans leur ancrage territorial, de façon à les aider à développer leur visibilité locale et régionale, mais aussi internationale.

Les travaux des groupes de travail réunis pour envisager les évolutions du système d'information de la formation ont fait apparaître de nouveaux besoins tant en termes d'outils que de métiers. Certains de ces besoins feront l'objet de propositions de formations ou de cycles d'échanges.

Un accent particulier sera porté sur les processus métiers, la formation continue et les nouveaux usages du numérique.

Actions envisagées

- La mission de vice-président étudiant
- Les missions des directeurs et responsables universitaires de l'orientation et de l'insertion
- Formation des directeurs, des cadres et des chargés de communications de service universitaire de formation continue
- Formation des personnels des services de l'orientation et de l'insertion professionnelle
- Organisation et fonctionnement d'un BAIP
- Montage et fonctionnement des maisons de l'étudiant
- Cycle d'échanges des responsables de services de scolarité (DEVE)
- Formation des personnels des services de scolarité
- Le montage d'un service universitaire de pédagogie
- Les métiers de l'ingénierie pédagogique dans la BAP F
- Accueil et suivi des étudiants étrangers
- Modules Apogée

/LES FINANCES ET LA COMPTABILITE

/LES FINANCES ET LA COMPTABILITE

/LES FINANCES ET LA COMPTABILITE

Ce domaine est en constante évolution depuis quelques années. Un nouveau décret financier et comptable vient d'être publié pour l'ensemble du secteur public : il aura des répercussions fortes sur le régime financier et comptable des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. La confrontation avec des métiers nouveaux apparus avec la présence des commissaires aux comptes nécessite de mettre l'accent sur des pratiques ou des méthodes, sinon nouvelles, au moins peu appliquées avant le passage aux RCE. Les contraintes budgétaires mais aussi les choix stratégiques des établissements (entre dépenses de personnel ou d'investissements par exemple) ouvrent ceux-ci à de nouvelles questions concernant les choix d'organisation.

Ces évolutions en profondeur des pratiques justifient donc une adaptation des outils et des processus que l'Amue accompagne, à travers ses différentes actions.

Des modules de formation adaptés à chaque type de responsabilité et de métier (le pilotage d'une part, la technicité et la gestion d'autre part) seront donc proposés afin que chaque acteur puisse assumer le rôle qui lui est imparti.

- Les actions destinées aux équipes de direction s'articuleront autour de la maîtrise des notions utiles au pilotage de l'établissement (marge de manœuvre financière, exploitation des tableaux de bord et des résultats des calculs de coûts, projections pluriannuelles).
- Celles destinées aux personnels administratifs et techniques s'adresseront aux agents de toutes les catégories. Un parcours de formation couvrant tous les aspects du domaine financier et comptable sera proposé. En effet, l'intégration de la tâche de gestion dans la compréhension d'un processus global et la polyvalence des agents sont des facteurs déterminants pour une information financière de qualité, nécessaire à la pertinence des choix effectués mais aussi à l'obtention de la certification annuelle des comptes.

En parallèle, des formations continueront d'être organisées autour des modules de SIFAC. Ces modules permettront une maîtrise supplémentaire de ce progiciel modulaire.

L'Amue déploiera en région le cycle des formations liées à un cursus ordonnateur, celui-ci concernant un nombre important de gestionnaires.

Actions envisagées

- Portée et usage de la politique budgétaire
- Régime budgétaire et financier RCE
- Décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique : l'essentiel
- Décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique : approfondissement
- Comptabilité analytique en EPSCP
- Comptabilité analytique : recherche, formation

- Gestion financière des opérations de recherche
- Formations relatives à la fiscalité
- Le contrôle interne comptable et financier
- Contrôle interne sur un processus : paie, immobilisation, contrat recherche
- Les modules SIFAC

/LES ACHATS

/LES ACHATS

/LES ACHATS

Le travail en réseau conduit avec les responsables de services Achats et Marchés des établissements a permis de concevoir un corpus de formation complet sur le cycle de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés.

Par ailleurs, l'Amue poursuivra le développement de formations pour accompagner les établissements dans leur fonction d'acheteur public et mieux optimiser les politiques d'achat et leur mise en œuvre mais aussi pour sécuriser certains domaines. La matière sera abordée à travers les notions de coût, de suivi, d'indicateurs et de qualité.

Actions envisagées

- Les achats sous le régime de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005
- Réglementation et gestion des achats
- La politique d'achats
- Les clés de l'analyse fonctionnelle appliquées à l'achat public
- Ateliers d'écriture de clauses contractuelles
- Maîtriser la passation et la rédaction d'un accord-cadre
- Achat durable

/LES RESSOURCES HUMAINES

/LES RESSOURCES HUMAINES

/LES RESSOURCES HUMAINES

Aujourd'hui, l'évolution de la fonction RH se poursuit par son positionnement et son intégration dans la réflexion stratégique de l'établissement et la diffusion d'une culture RH partagée au sein des équipes d'encadrement des établissements.

Des thématiques nouvelles apparaissent, ou prennent de l'importance, en particulier dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale de l'employeur, dans le domaine du dialogue social avec les impacts des nouvelles structures de concertation (CT, CHSCT,...), dans celui de la formation des personnels. L'évolution de la réglementation, en particulier la loi du 12 mars 2012, peuvent avoir des impacts sur la politique RH des établissements, qui ont besoin d'outiller la prévision, la prise de décision lors de l'élaboration de la politique d'emploi. L'interdépendance des domaines d'activités de l'établissement conduisent également souvent à envisager des réorganisations, des formalisations de processus métiers.

Pour chaque action déclinée, avec une méthodologie confirmée, l'Amue réunit différents experts métiers issus des établissements, du ministère, de l'IGAENR, ... sur chaque thématique. Ces actions prendront différentes formes, allant de l'atelier d'échanges, du séminaire à la session de formation proprement dite, ciblée sur des publics bien définis.

Actions envisagées

- *Professionaliser* le métier de gestionnaire RH (les fondamentaux de la gestion administrative RH, sensibilisation des responsables de composantes à la connaissance des processus RH, gestion des agents non titulaires, maîtrise du processus de la paie, gestion du processus de retraite...)
- *Accompagner* le développement des métiers de l'action sociale (les cibles concernées : gouvernance, responsable de structure et porteur de projet)
- *Concevoir et mettre en œuvre* une politique de gestion des RH au sein des établissements (les cibles concernées : VP RH, DGS, DRH...)
- *Gérer* les emplois et piloter la masse salariale (Contrôleur de gestion responsable de la masse salariale et personnel en charge du suivi des emplois)
- *Maîtriser et piloter* la masse salariale (DGS, équipes de direction)
- *Accompagner* la conduite de changement des directions : sociologie des organisations
- *Définir* et décliner la politique GPEEC au regard de la stratégie politique de l'établissement
- *Articuler* la réflexion de la responsabilité sociale de l'employeur à la politique RH de l'établissement (développement d'une stratégie du dialogue social, mise en œuvre de plan de prévention des Risques Psycho Sociaux, respect de la parité professionnelle femme/homme, gestion du handicap...)
- *Améliorer* les conditions de travail : plan d'action Hygiène et Sécurité, collaboration médecine de prévention et ressources humaines
- *Développer* des formations métiers RH adossées au SIRH (gestion des actes administratifs, processus GPEEC formation, entretien professionnel, emplois/postes/compétences, nouveau processus de gestion des retraites, ...)

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

/LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Au croisement de la responsabilité sociale (*RSE*) et juridique de l'employeur, des aménagements techniques ou immobiliers et de la *politique* de ressources humaines, *l'amélioration des conditions de travail* constitue l'un des enjeux *prioritaire* du dialogue social. Il concerne tant les équipes de *gouvernance*, de direction que les services techniques chargés de la mise en œuvre. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il s'agit d'analyser les risques plurifactoriels et d'élaborer des plans d'action adaptés pour prévenir ces risques et être en conformité avec la réglementation.

L'Amue propose un plan de formation visant à sensibiliser les décideurs et à leur donner des outils d'analyse, et à former les acteurs impliqués dans ce domaine.

Actions de formation envisagées

- La stratégie du dialogue social
- La réussite de l'évaluation des risques en lien avec EvRp
- La politique de l'établissement sur l'égalité et les diversités
- La gestion du Document Unique de l'établissement (DUE)
- La prévention des risques psycho-sociaux
- Le management de la prévention de la santé et de la sécurité
- La coordination des agents de prévention (ex ACMO)
- Santé et sécurité au travail
- EVRP : évaluations des risques professionnels, élaboration des actions de prévention, édition du document unique.

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

/LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Pour assurer leurs missions fondamentales, les établissements disposent, outre des ressources humaines et des moyens financiers, de locaux et de surfaces qui à la fois dans leur disposition, dans leur état et leurs équipements doivent répondre aux mieux à la réalisation de ces missions. Le passage aux responsabilités et compétences élargies implique de renforcer la fonction immobilière pour décliner la stratégie patrimoniale de l'établissement dans une perspective environnementale, d'économies d'énergies, de choix architecturaux ou techniques innovants. L'Amue se propose d'accompagner les établissements dans ce domaine, sur les différents volets technique, administratif et financier. L'offre de formation est organisée autour de 4 thématiques en fonction des différents métiers des services patrimoine :

- La gestion immobilière,
- La maîtrise d'ouvrage et la conduite de travaux (réhabilitation, restructurations, construction neuve),
- L'aménagement urbain en lien avec les collectivités locales et territoriales
- Le développement durable et la mise en œuvre des lois Grenelle de l'environnement

Actions envisagées

- Optimiser sa gestion immobilière
- Rédaction d'un cahier des charges de maintenance immobilière
- Les grandes étapes de réalisation d'une opération de construction/réhabilitation
- Réussir les restructurations des sites universitaires en lien avec les collectivités territoriales
- L'impact des lois Grenelle de l'environnement sur le patrimoine universitaire
- Maîtrise de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics : conduite de projet
- Conduire son bilan d'émissions de gaz à effet de serre pour répondre aux obligations de la loi Grenelle de l'environnement
- Les aspects juridiques, techniques et financiers des montages immobiliers : quels contrats pour quels projets ?
- Utilisation de SIFAC à l'usage des responsables patrimoine immobilier

/LE SYSTEME D'INFORMATION

/LE SYSTEME D'INFORMATION

/LE SYSTEME D'INFORMATION

La qualité du pilotage repose sur la qualité du système d'information de l'établissement. Celle-ci est obtenue non seulement par la performance des outils mis en œuvre, et sur leur cohérence mais aussi sur la qualité des informations disponibles. La problématique de la qualité des données repose sur la performance des outils, mais surtout sur la mise en œuvre de procédures de saisie, sur la qualité de l'information d'origine et sur l'implication de l'ensemble des acteurs.

L'urbanisation des systèmes d'information reste un enjeu prioritaire et l'Amue est donc engagée, avec les établissements, dans deux projets structurants : PRISME et DECISIONNEL. Ces propositions technologiques nécessitent un fort investissement d'accompagnement de la conduite du changement que l'Amue introduira dans tous les domaines de son offre de formation.

Actions envisagées

- Urbanisation et système d'information
- Les acteurs de la conduite du changement
- Performance économique du SI
- Sécurité des SI
- Architectures logicielles
- Panorama des solutions de gestion immobilière

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

/LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'attractivité, la coopération internationale, mais aussi la compétitivité internationale constituent des enjeux essentiels pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les structures internes en charge des relations européennes et internationales restent encore fragiles. Elles sont souvent sous-dimensionnées au regard des besoins pour gérer la mobilité entrante et sortante, pour mener les expertises nécessaires, construire des réseaux et les animer.

Actions envisagées

- Développement et suivi d'une stratégie internationale
- Formation des responsables de services des relations internationales

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

AXE 3/ACCOMPAGNEMENT AUX ETABLISSEMENTS

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Axe 3/Accompagnement aux établissements

Le Plan Stratégique de l'Amue, approuvé par l'Assemblée Générale de ses adhérents, décrit l'axe « Accompagnement des établissements » comme un vecteur privilégié de la mutualisation. Cet axe stratégique recouvre plusieurs types d'actions qui visent chaque fois à mettre en relation différents partenaires (établissements entre eux, établissements et organismes de recherche, établissements et tutelles ministérielles, établissements et leurs homologues étrangers, ...)

L'Amue, en s'appuyant sur le recueil des besoins des établissements, à l'écoute des attentes et des suggestions, des demandes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, renforcera ses actions à partir des priorités définies par ses adhérents, en lien avec la CPU et elle organisera en particulier les échanges avec les EPST (dont certains sont également adhérents de l'Amue), et en tenant compte des tendances des évolutions technologiques d'une part, du contexte international de l'enseignement supérieur et de la recherche d'autre part.

Les actions mises en œuvre en 2013 tendront donc vers les trois objectifs suivants :

- Mettre la recherche de performance et d'innovation au cœur des dispositifs de mutualisation
- Renforcer les activités de veille et de partage d'expertise, de centrale d'achat et de prestations de conseil
- Accompagner les évolutions de la réglementation (lien expertise métier et construction SI)

/EXPERTISE ET CONSEIL

/EXPERTISE ET CONSEIL

/EXPERTISE ET CONSEIL

Parce qu'elle peut capitaliser sur les nombreuses actions de formation, sur les échanges entre différents types d'établissements et les partages d'expériences, l'Amue est amenée à instruire certains dossiers techniques, à la demande des établissements, de la CPU ou du Ministère. Elle poursuivra cette activité en 2013 sur les domaines prioritaires en cours (décret financier, système d'information de la recherche, ressources humaines, etc...) et elle pourra également répondre à des préoccupations résultant de l'actualité.

L'ensemble des actions proposées s'inscriront dans des thèmes transversaux :

- les modes d'organisation au sein des établissements, dans des structures recomposées (PRES, fusions, structures liées aux investissements d'avenir)
- les processus métiers guidant l'urbanisation du SI ainsi que la convergence des règles de gestion
- les modalités de partage des données avec d'autres établissements, avec les EPST, avec les ministères de tutelle, les plateformes de services, ...

Ainsi, l'Amue pourra-t-elle accompagner des établissements en cours de fusion, ou de regroupements, en particulier dans le cadre de la restructuration de leur SI.

L'Amue pourra également répondre à des demandes d'expertise très ciblées, sur un schéma de prestations à la demande, et pour lesquelles pourront intervenir des experts internes ou externes.

/LA VEILLE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

/ LA VEILLE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

/ LA VEILLE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

La veille juridique et réglementaire

Cette activité, qui répond à une demande forte des établissements adhérents de l'Amue, sera structurée et professionnalisée au cours de l'année 2013. Elle doit permettre aux établissements de sécuriser leurs processus et actes de gestion et d'accompagner ainsi la mise en œuvre d'une démarche qualité.

L'Amue étudiera le mode le plus approprié pour diffuser des informations, des études d'intérêt général, en particulier sur des sujets innovants, tant technologiques qu'organisationnels, des analyses stratégiques et/ou prospectives dans le champ des compétences de l'Agence. Elle s'effectuera sous différentes formes, notamment :

- publication commentée sur le site web de l'Agence des derniers textes parus au Journal officiel et jurisprudences intervenues, relatifs aux différents domaines d'expertise,
- analyses de l'impact des évolutions législatives et réglementaires dans les systèmes d'information afin de livrer dans les meilleurs délais aux établissements des versions prenant en compte ces évolutions,
- publication sur le site web de fiches processus, de notes juridiques faisant le point sur des difficultés récurrentes rencontrées par les établissements

La publication de guides et de fiches pratiques

Les thématiques qui feront l'objet en 2013 de guides (sous format numérique) concerneront :

- le processus financier recherche
- la gestion de la pluriannualité
- le référentiel financier de la gestion d'une unité de recherche dans le cadre du partenariat renforcé
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- la gestion de la recherche (corpus réglementaire et législatif en matière de recherche)
- la rédaction de conditions générales d'achats en matière de travaux
- les outils de la prospective pour la stratégie des universités
- la délégation globale de gestion
- les fonctions d'un directeur de formation continue (mise à jour)
- L'aménagement d'un laboratoire de recherche
- Le développement d'une stratégie internationale

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

/DES ESPACES D'ÉCHANGES

L'Agence facilitera l'accessibilité aux échanges et expertises, via des modes d'accès diversifiés selon les thèmes, les types d'établissements et les publics visés, par les listes de diffusion, les actions en présentiel (séminaires, conférences) mais aussi en proposant des rencontres virtuelles de type webcasting sur des sujets ciblés. L'audience pourra être ainsi élargie, sans contrainte particulière de lieux.

La multitude de canaux d'information offerts par internet (AEF, listes de diffusion d'établissement, de réseaux professionnels, réseaux sociaux, publications...), amènera l'Amue à réfléchir en 2013 à une meilleure organisation de son système de diffusion d'informations et d'animations en réseaux pour les adhérents.

Les séminaires, les conférences

Outre les séminaires et conférences prévus dans le présent plan d'actions, des sujets d'actualités pourront justifier d'une intervention de l'Amue sur ce thème, à l'initiative des établissements, de la CPU, du Ministère, ...

- l'élaboration d'un projet stratégique
- les outils du pilotage par retour d'expériences conjointes
- les relations partenariales
- la sécurisation des systèmes d'information
- la sécurité et la conservation du patrimoine scientifique
- les risques psychosociaux
- les outils de la simplification de la gestion de la recherche
- la *fonction achats* et les outils achats proposés par l'Amue
- les investissements d'avenir
- l'insertion professionnelle versus Entreprises
- la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers et d'aménagement
- la restructuration et la réhabilitation des locaux sous l'angle des aspects énergétiques
- le développement territorial et l'aménagement des sites universitaires
- Les plans verts et les processus de labellisation

Les journées d'études, les visites

- Les enjeux du patrimoine immobilier
- Les initiatives innovantes en matière de responsabilité sociale et environnementale des universités en France et à l'étranger
- L'impact du numérique

Les partenariats

- Animation des réseaux des relations européennes et internationales en étroite collaboration avec la Conférence des présidents d'Université (CPU) afin de proposer une offre de services adaptées au besoin des établissements.
- Etablissement de partenariats avec les homologues de l'Amue en Europe et à l'international devant permettre la mise en place d'actions conjointes entre l'Amue et ces institutions (notamment CINECA (Italie), JISC (Grande-Bretagne), EDUCAUSE (Etats-Unis), HIS (Allemagne) et COU (Espagne)) afin d'instaurer de nouvelles synergies.
- Elaboration des plans de formation des personnels des établissements avec l'ESEN
- Convergence des actes de gestion et des référentiels avec les organismes de recherche

Les clubs utilisateurs

L'Agence souhaite animer des réflexions plus larges, et au plus près des communautés des établissements utilisateurs de ses produits concernant le périmètre métier/fonctionnel.

Les journées *Club U* seront l'occasion de présenter une information plus ciblée nourrie des expériences réussies de certains adhérents ou de tiers (organisation de services, notamment de plates-formes financières, mise en place d'un service facturier, partage de méthodes de calculs de coûts de diplômes par exemple).

Elles seront organisées autour d'informations projets, ateliers thématiques, et d'une représentation des porteurs politiques de projets, membres des comités de pilotage.

Les rencontres suivantes auront lieu en 2013 :

- un club utilisateur Sifac
- un club utilisateur Apogée

/ACCOMPAGNEMENT ET CONDUITE DU CHANGEMENT

/ACCOMPAGNEMENT ET CONDUITE DU CHANGEMENT

/ACCOMPAGNEMENT ET CONDUITE DU CHANGEMENT

Capitaliser les bonnes pratiques

Des ressources (méthodes, études de cas, outils...) seront mises à disposition des établissements sur les thématiques de la gestion de projet, du mode coopératif et de la conduite du changement et animées lors de web conférences et de formations.

Des web conférences trimestrielles sont envisagées en 2013 pour faire un focus sur des thématiques comme les modes d'organisation projet, les outils de la conduite du changement, les cartes heuristiques...

En 2013, l'Amue va proposer à son catalogue de formations 5 nouveaux modules liés à la gestion de projet et à la conduite du changement :

- la gestion de projet et le mode coopératif
- la gestion de projet : les outils
- le management d'une équipe projet
- la conduite du changement
- réussir son action de formation

Ces formations pourront être dispensées dans les établissements.

L'Amue envisage de se rapprocher d'autres agences européennes (JISC...) pour avoir un échange sur ces thématiques.

Garantir un accompagnement de qualité de notre offre logicielle

Une démarche d'accompagnement des déploiements structurée et basée sur un accompagnement de proximité de l'Amue lors des différentes phases de projet (diagnostic, cadrage, déploiement et démarrage) a été mise en place sur Siham en 2012. Cette démarche, qui passe notamment par des échanges organisés entre établissements et des visites plus fréquentes des équipes de l'Amue, sera étendue aux projets à fort impact et adaptée pour les projets de plus petite ampleur.

Des accompagnements spécifiques, type audit ou coaching des organisations projet, pourront être proposés dans le cadre de prestations individualisées.

/UNE CENTRALE D'ACHATS

/UNE CENTRALE D'ACHATS

/UNE CENTRALE D'ACHATS

Dans la continuité des actions en ce domaine, l'Amue proposera une offre de services dans le cadre de ses activités de centrale d'achats au profit des établissements adhérents, notamment en poursuivant sa collaboration avec les organismes de recherche et le Service des Achats de l'Etat (SAE).

La mutualisation et l'optimisation des achats

Ce service proposé aux adhérents de l'Amue, par le développement de la procédure des accords cadres, permet une mutualisation efficace de l'offre d'achats et un bénéfice pour les établissements notamment par des achats à coûts réduits.

Elle utilisera sa qualité de *centrale d'achat* au bénéfice de ses adhérents en visant à négocier au mieux, en partenariat notamment avec les organismes de recherche. Par cette activité, elle apporte sécurité et expertise juridique, particulièrement appréciées pour les achats complexes notamment de type monétique ou scientifique. Ce service permet ainsi une optimisation de l'achat, tant économique (gain de temps et avantages tarifaires, économies d'échelle) que qualitatif.

La rédaction d'un plan d'actions achats sera finalisée en 2013. Une collaboration avec le Service des Achats de l'Etat sur certaines actions sera envisagée.

Pour 2013, les accords cadres suivants seront passés :

- carte achats, carte affaires
- matériels informatiques (en groupement de commandes avec des EPST)
- instrumentation scientifique (en groupement de commandes avec le CNRS)
- consommables scientifiques et maintenance des équipements scientifiques (collaboration avec le SAE dans le cadre du programme OPERACHAT)
- vote par Internet
- revue de presse.

Le programme de professionnalisation des achats

Dans le cadre des travaux entrepris par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2011 sur l'optimisation des fonctions supports et de la circulaire du 10 février 2012 relative à la professionnalisation des achats des établissements publics de l'Etat, l'Amue envisage un dispositif d'accompagnement des établissements et de leurs acheteurs.

Ce dispositif, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Service des Achats de l'Etat, s'articule autour d'axes de travail identifiant un public cible et le type de production envisagée à fin de diffusion auprès de l'ensemble de la communauté des travaux menés dans chacun des groupes.

Le pilotage de ce dispositif et son animation débuteront en début d'année 2013.